



HAL
open science

Pour une sémantique intensionnelle des constructions grammaticales

Dominique Legallois

► **To cite this version:**

Dominique Legallois. Pour une sémantique intensionnelle des constructions grammaticales. Marleen Van Peteghem; Peter Lauwers; Els Tobback. Le verbe en verve : réflexions sur la syntaxe et la sémantique verbales ; en hommage à Dominique Willems à l'occasion de son éméritat, Academia Press, pp.25-46, 2012, 978-90-382-2032-1. hal-03446761

HAL Id: hal-03446761

<https://hal.science/hal-03446761>

Submitted on 24 Nov 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Pour une sémantique intensionnelle des constructions grammaticales

Dominique Legallois
Crisco 4255
Université de Caen

1. Introduction

J'aimerais exprimer dans cet article toute mon admiration à Dominique Willems pour son travail sur la typologie verbale et sur les constructions grammaticales. Le travail de Dominique a fortement nourri les réflexions d'un sémanticien initialement disposé à analyser exclusivement le lexique et le texte, indépendamment de la syntaxe. La bibliothèque du Crisco, heureusement, détenait un exemplaire de *Syntaxe, lexique et sémantique* dont la lecture me convainquit, malgré une apriorique circonspection en définitive peu avisée, que parler de syntaxe, c'était parler de sémantique.

Récemment, avec M. Bouveret, j'ai tenu à rappeler que Dominique a anticipé de près de 15 ans l'approche constructionnelle en syntaxe – approche, qui on le sait, jouit d'un formidable succès aujourd'hui. Ainsi, Dominique, dans un article de 1982 dans lequel elle considérait les propositions

- (1) allonger une robe (rendre une robe plus longue)
- (2) allonger une gifle à quelqu'un

écrivait :

Ici, l'emploi figuré [de (2)] peut être décrit comme le passage du verbe d'une classe lexicale à une autre classe lexicale. Le verbe adopte alors, dans son nouvel emploi, les caractéristiques syntaxiques de la classe dont il fait « accidentellement partie ». Au point de vue sémantique, il y a superposition du sémantisme de la nouvelle construction au sens lexical du verbe, le sens de la construction l'emportant sur celui du verbe dérivé. Un certain nombre de procédés littéraires consistent précisément à profiter

de la répartition lexicale des propriétés syntaxiques pour obtenir des effets de style (Willems 1982 : 215).

Figuraient déjà dans ces lignes, et bien avant les travaux de Fillmore ou Goldberg, l'idée d'un sémantisme propre aux formes grammaticales, mais aussi celle du processus de *coercition* qui constitue l'un des arguments forts de la Grammaire de Construction : la pression du tout (la construction) sur la partie (le verbe). Surtout, ces analyses ont su dépasser la perspective trop lexicaliste ou trop verbo-centrée du Lexique-Grammaire, qui bien qu'associant syntaxe et sémantique, et bien que dévoilant pertinemment nombre de processus sémantiques, ne put percevoir le sémantisme inhérent du schéma argumental.

L'objet de cet article est de poursuivre la réflexion initiée par Dominique sur le type de sémantique à adopter pour rendre compte du sens des constructions ; j'inscris cette réflexion dans le cadre de la Grammaire de Construction, même si la proposition formulée ici n'est pas typique du courant constructionnel, puisqu'elle vise à appliquer une sémantique intensionnelle (Le Guern 2003) aux formes grammaticales, et à considérer la signification des constructions dans le cadre d'une polysémie verticale ; or, on sait que le *mainstream* cognitiviste plaide pour une polysémie des formes. Mon objet d'étude sera la construction dative¹ trivalente (CDT), qu'illustre l'exemple (2), mais aussi, en mixant (1) et (2)

(3) je lui ai allongé sa robe

et plus typiquement les énoncés tels que

(4) X donner/louer/vendre/prendre/dire...Z à Y

Je considère donc que les structures à datifs dits étendus (2), à datifs « bénéfactifs » (3), à datifs mettant en jeu un procès de transfert (4), mais aussi à datifs épistémiques, sont des réalisations diverses d'un même scénario. À l'image de la forme schématique de la théorie des opérations énonciatives, ce scénario peut s'incarner de façons variables en emploi.

J'observerai le plan suivant : dans la première section, j'exposerai le problème de la polysémie des formes grammaticales et présenterai la solution monotonique de P. Kay pour la construction ditransitive de l'anglais. La deuxième section est consacrée à la présentation de la conception intensionnelle de la sémantique et au

¹ Par facilité, et même si je suis normand, j'emploie le terme de *datif* malgré la défiance d'O. Jespersen qui considérerait cet usage « unhistorical as it would be to speak of Normandy and New England as parts of the British Empire » (Jespersen 1927 : 278).

modèle que je propose d'appliquer aux CDT. La troisième section traite des différents datifs et de leur analyse par une sémantique intensionnelle : on le sait, la variété des datifs (datif épistémique, datif d'intérêt, etc.)² constitue un challenge pour toute conception unitaire de la CDT. Dans la section quatre, je montrerai que la CDT est une construction complexe dans le sens où on peut la considérer comme intrinsèquement ambivalente ; il sera alors l'heure de conclure et de dresser un bilan des propositions évoquées ici.

2. Polysémie vs monotonie

Je partirai, pour introduire la problématique de la polysémie des constructions, du modèle – je reconnais, trop souvent présenté – d'A. Goldberg (1995) relatif à la construction ditransitive de l'anglais, ainsi que de la conception de P. Kay (2005) élaborée dans le cadre de la grammaire d'unification. J'insiste sur le fait que ce n'est pas le traitement de la construction ditransitive en tant que tel qui m'intéresse, bien que cette construction ne soit pas sans rapport avec la CDT, mais le modèle sémantique adopté.

Puisqu'un bon schéma vaut mieux qu'un long discours, je reproduis, en l'adaptant, celui que donne P. Kay résumant les relations polysémiques déduites par Goldberg à partir des exemples suivants :

- (5) a. The catcher threw Pat the bean bag.
- b. The boss promised me a raise.
- c. The administration always denies late arrivals permission to enter.
- d. Aunt Maude bequeathed me a collection of postcards.
- e. The referee allowed Kim two free throws.
- f. A famous sculptor carved my sister a soap statue of Bugs Bunny.

Ces exemples illustrent les sens représentés ci-dessous (cf. Figure 1 à la page suivante) dans les cases³ désignées par des lettres majuscules se rapportant aux exemples désignés par les minuscules.

Goldberg, conformément à la conception cognitive du sens, explique les relations entre les constructions ditransitives selon le principe de l'organisation radiale des catégories : l'ensemble des significations s'organise autour d'un emploi central (A).

² Cf. Melis (1996).

³ J'ai conservé, dans le schéma, la terminologie de Kay relative aux rôles thématiques.

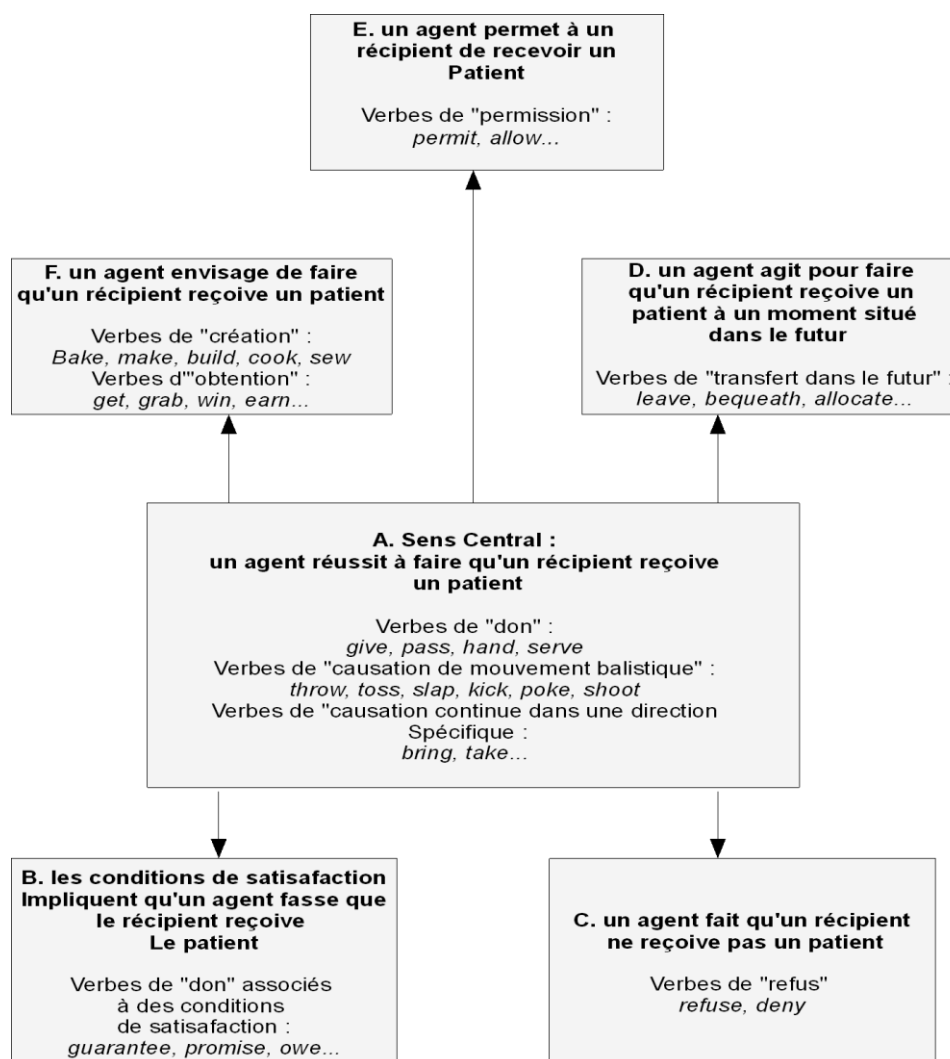


Figure 1 : les relations polysémiques de la construction ditransitive chez Goldberg (1995) – adapté de P. Kay (2005).

P. Kay, quant à lui, propose une conception différente – assez proche de celle que je proposerai plus loin pour la CDT, avec toutefois des différences notables dues à la particularité de la CDT en français. Le modèle d'héritage propre à la grammaire d'unification permet à Kay d'envisager une représentation « monotonique » du sens – si on veut, une représentation monosémique. Kay⁴ considère d'abord qu'il convient de distinguer trois instances d'une construction générique, plutôt que les 6 sous-constructions de Goldberg :

(i) une CR directe, qui se distingue des autres sous-constructions par le fait qu'elle implique que le procès de transfert a abouti ; autrement dit, le récipient a reçu l'objet (le patient) en question.

⁴ Kay appelle *Recipient Construction* (CR) la construction ditransitive.

D'où l'impossibilité de

(6) *I gave /tossed him the package but he didn't get it.

La CR directe emploie les verbes de donation typiques (sens A de Goldberg).

(ii) une CR « destinée » (intended), qui ne supporte pas le passif.

(7) *He was baked a cake on his birthday.

Le récipient est perçu comme bénéficiaire (et jamais comme maléficiaire) :

(8) *I got the rats some poison / I got the cats some medicine.

Contrairement à la CR directe, il n'y a pas nécessairement de réception effective (sens F de Goldberg).

(iii) Une CR modale, qui partage avec la précédente la propriété d'exclure le passif ; la réception n'est pas non plus nécessairement effective. La réception est sujette à des modalités : l'obligation (sens B de Goldberg), la négation (sens C), la futurité (sens D), la possibilité (sens E).

Soit le schéma 2 :

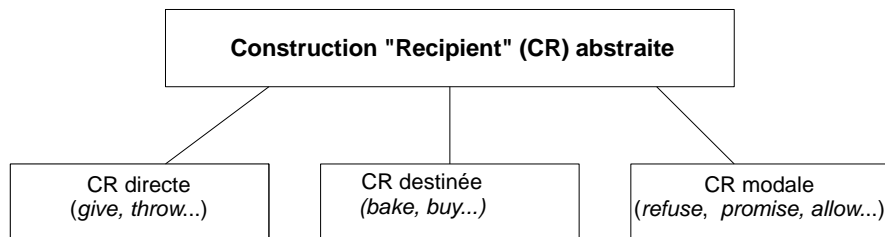


Figure 2 : Construction générique et sous-constructions chez P. Kay

La CR abstraite détermine le cadre général dont héritent les constructions maximales⁵ (les trois sous-constructions) et qui sera spécifié par les propriétés « idiomatiques » de chacune d'entre elles.

Ainsi, le modèle de Kay paraît plus élégant que celui de Goldberg. Dans ce dernier, bien que l'on voie indiscutablement qu'il existe des liens entre les six constructions, la nature de ces liens n'est en rien explicitée. Le schéma 2 montre une architecture plus simple, qui répond à une autre logique : si les exemples (5)

⁵ C'est là que réside la monotonie.

possèdent une *ressemblance de famille*, il est légitime de déterminer, pour poursuivre la métaphore, leur *facteur génétique commun* dont la forme prend, chez Kay, celle d'une construction schématique qui sous-tend les sens A-F, même si la schématicité de cette forme possède un coût : elle oblige à concevoir une sous-détermination sémantique de la construction.

C'est de cette sous-détermination que je voudrais rendre compte pour la CDT ; la construction ditransitive de l'anglais ne pouvant être mise directement en correspondance avec la CDT du français, mon argumentation et mon analyse seront nécessairement différentes de celles de Kay.

3. Relation de *faire* et relation d'état

Afin de rendre compte de la signification de la CDT, il est d'abord important de souligner une chose assez peu contestable : le rapport entre le « récipient » et le « patient » – rôles que je désignerai désormais de façon neutre par, respectivement, Y et z⁶ – ne peut être formulé par le prédicat *avoir*, si on conserve à ce verbe son sens de mise en relation entre un possesseur et un possédé. En effet, [Y avoir z]⁷ apparaît comme trop déterminé pour rendre compte de la prédication seconde⁸ instaurée par le scénario : ainsi, dans ces exemples, dans lesquels la nature du référent correspondant à z, ou celle du verbe (par ex. les verbes dicendi) ne permet pas de définir un rapport de possession stricte⁹ :

(9) le tourisme nous donne une illusion de prospérité économique (O-F).¹⁰

(10) Et Mr Pillet a bien raison de rappeler aux parlementaires les missions qui devraient être les leurs (O-F).

Je n'oublie pas les cas de datif d'intérêt :

(11) Son professionnalisme exacerbé lui a ouvert toutes les portes (O-F).

ou encore le datif dit inaliénable ou partitif, pour lequel la relation [Y avoir z] est non pertinente ;

⁶ « z » est noté sans majuscules pour symboliser son rapport de subordination à Y (rapport de possédé à possédant, de ressenti à ressentant, etc.)

⁷ Mais aussi [Y ne pas / plus avoir z] dans les cas de dépossession tels que : *le fait de participer de près au pouvoir leur enlève la seule force réellement moteur : l'opposition, le moyen de pression* (O-F).

⁸ M.Herslund (1988).

⁹ Barnes (1980) et Herslund (1988) avaient noté ce phénomène.

¹⁰ Les exemples notés (O-F) proviennent d'un corpus constitué par mes soins rassemblant des messages d'Internauts postés sur le site Internet du journal *Ouest-France*.

- (12) Il allume sans conviction la télé et se cale dans le grand fauteuil de cuir noir [...]. Les infos lui martèlent le cerveau (O-F).

Il s'ensuit donc qu'une reformulation du rapport Y-z est nécessaire. J'emploie les termes de conjonction / disjonction de Y avec z, en m'inspirant de la sémiotique narrative. Selon celle-ci, un programme narratif est l'action par laquelle un sujet opérateur transforme un état (son propre état ou l'état d'un autre sujet) (Everaert-Desmedt, 2000 : 57). La sémiotique distingue entre :

- énoncés de faire, qui expriment les transformations qu'un actant fait subir à un ou plusieurs autres actants (avec un syncrétisme actanciel possible) ;
- les énoncés d'état, correspondant à des conjonctions / disjonctions d'un sujet avec un objet, c'est-à-dire à des mises en présence, à des « contacts », physiques, cognitifs, sensibles, symboliques.

L'énoncé de faire correspond évidemment au premier prédicat dont X est « l'agent », et l'énoncé d'état à la prédication seconde en « AVOIR », corrigé par les symboles de conjonction (\wedge) ou de disjonction (\vee). Cette abstraction des prédicats favorise la généralité des différents rapports en vigueur dans la CDT. C'est par saturation lexicale qu'ils acquièrent une spécification. Ainsi, je propose les deux reformulations suivantes (qui seront illustrées dans la section 4.) :

X faire ($Y \wedge z$) : pour les cas de conjonction (Paul_X offre une voiture_Z à son fils_Y)

X faire ($Y \vee z$) : pour les cas de disjonction (Paul_X emprunte un livre_Z à son fils_Y)

Par ailleurs, il est important de préciser que le rapport entre X et Y est celui d'un sujet opérateur (donc X) à une cible (Y) – le caractère prospectif de la préposition *à* : que l'on soit en contexte conjonctif ou disjonctif, Y est toujours ce vers quoi tend le mouvement dont X est l'opérateur.

La signification que j'entends donner à la CDT est donc schématique. Elle est dénuée d'éléments conceptuels ou référentiels et s'inscrit dans une sémantique intensionnelle telle qu'elle est définie par M. Le Guern :

« une logique intensionnelle se caractérise d'abord par le fait que, contrairement aux logiques extensionnelles, elle n'est pas liée à un

univers donné... La notion d'objet est étrangère à une perspective purement intensionnelle : la logique intensionnelle considère des places d'objets, jamais des objets » (Le Guern 2003 : 16-17).

4. La signification intensionnelle à l'épreuve des types de datifs

La notion de conjonction / disjonction (que J. Courtes, 1991, subsume sous le terme de jonction) est donc à mon sens pertinente pour saisir le rapport sémantique qui figure dans des emplois non canoniques de la CDT. Considérons d'abord l'emploi avec le verbe *voir*.

4.1. Les emplois avec *voir*

Regardons de plus près un exemple :

- (13) Je lui ai vu, poursuit sa Dame du Palais, plusieurs robes de dentelle de quarante, cinquante et même cent mille francs. (O. Uzanne, Les Modes de Paris 1797-1897, 1898)

On notera avec Olsson (1984) que dans ce type d'exemples, la conjonction entre Y et z est logiquement préétablie. Mais ces énoncés expriment l'idée que la relation entre Y et z prend, pour le locuteur, sinon une réalité, en tous cas une effectivité dans l'acte même de perception ; en quelque sorte, ici, *voir*, c'est mettre en conjonction Y avec z : il ne s'agit pas tant de confirmer une appartenance (comme le dit Olsson), que de rendre compte de sa mise à jour, de sa découverte : X établit par sa perception l'effectivité, la preuve ou l'évidence de la relation de Y avec z ; même si on a là une modalité particulière du procès schématique de la CDT, l'exemple répond bien au scénario général qui lui est inhérent.

4.2. Le datif non lexical

Si l'on se réfère à l'article de Rooryck (1988), qui propose de fonder la distinction entre datif lexical et datif étendu (Leclère 1978) sur des critères formels, seul le datif lexical serait employé dans une phrase passive parce qu'il s'appuierait sur des propriétés lexico-grammaticales du verbe, contrairement au cas du datif étendu (donc non lexical). Ainsi, Rooryck donne l'exemple du verbe *acheter* ambigu – ou mieux, ambivalent – hors contexte ; j'illustre le phénomène par la vignette suivante :



Figure 3 : ambivalence de la CDT

soit

- (14) le mari achète quelque chose à sa femme

Le datif lexical imposerait une lecture où *sa femme* serait la source – la vendeuse (**X faire (Y ∨ z)**). Dans l'interprétation **X faire (Y ∧ z)**, évidemment plus naturelle, *sa femme* serait bénéficiaire. On aurait alors un datif étendu. Cette interprétation serait incompatible pour Rooryck, avec la transformation passive. Ainsi, pour :

- (15) quelque chose lui a été acheté par son mari

Lui représenterait sans équivoque, selon Rooryck, la source (le vendeur).

Il n'est nul besoin de chercher bien longtemps pour trouver des énoncés passifs avec un emploi « non lexical » du verbe :

- (16) Elle devra ensuite consentir à ce qu'on la pare du bijou qui *lui a été acheté par son* époux et se plier au rituel du henné.
(<http://www.djazairess.com/fr/info soir/1957>).

Le critère de Rooryck¹¹ ne tient donc pas, et l'erreur d'appréciation montre que la conception sémantique sur laquelle la distinction lexical / non lexical est fondée, repose sur l'attribution au préalable d'un schéma argumental et actanciel premier et stable du verbe. Mon argument, pour traiter de l'ambivalence illustrée par la vignette, est de voir deux déterminations / deux orientations différentes de la

¹¹ Plus précisément, Rooryck donne également deux autres critères : 1) celui de la relativation (en fait, du clivage), mais les jugements d'acceptabilité de l'auteur sont très discutables ; 2) celui de la non-lexicalisation du datif étendu, dont la discussion demanderait une place trop importante ici.

CDT, menant à des interprétations contraires. Je montrerai plus loin que ce phénomène, sans être fréquent, est banal dans le lexique.¹²

4.3. Le datif épistémique

Ce type de datif (N. Ruwet 1982) relève également à mon sens, du sémantisme de la CDT :

(17) je lui trouve du charme

Pour Van Peteghem (2010 : 1810), cette construction exprime « l'assignation d'une propriété par le sujet propositionnel au référent du datif ». Cette assignation correspond bien au schéma : c'est le jugement (de X) qui opère la mise en conjonction de Y avec la qualité exprimée par z.¹³

4.4. Le datif inaliénable ou partitif

Soit l'exemple

(18) il lui caresse la main

L'énoncé dit que « X fait Y ressentir le contact de X avec Y' » (Y' étant une partie inaliénable de Y). Autrement, dit **X faire (Y ∧ z)** où z, dans le schéma $N_1 V N_2$ à N_3 n'est plus exprimé par N_2 . La signification n'est alors pas compositionnelle dans la mesure où la relation entre z et l'objet n'est plus bijective (ou iconique).

Dans cet exemple :

(19) il lui prend la main

il est bien évident que la relation n'est pas disjonctive malgré l'emploi de *prendre* qui peut s'interpréter ailleurs par « retirer quelque chose ». Il est important de noter qu'avec le datif inaliénable, le contact (la conjonction) est investi de valeurs euphoriques ou dysphoriques – selon les cas – pour Y (*prendre la main à quelqu'un / casser la gueule à quelqu'un*). La CDT met en jeu ici une partie inaliénable du corps, dont les caractéristiques peuvent être décrites d'un point de vue phénoménologique : le corps est la zone de contact sensible avec autrui, et par là, la première modalité intersubjective. Tout contact d'autrui sur notre propre corps

¹² Des verbes comme *prendre, dérober, voler, chiper, emprunter, prélever* ont le même comportement induit par les schémas conjonctifs ou disjonctifs propres à la CDT.

¹³ Répond encore à ce schéma l'exemple suivant que me soumet malicieusement P. Cadiot : *Je t'ai entendu un bel exemple.*

est directement interprété comme agréable / désagréable, rassurant / menaçant, etc. ; tout contact est immédiatement « valorisé », positivement et négativement.¹⁴ Pour cette raison, le contact corporel est hautement socialisé et symbolique, et son expression linguistique donne lieu à métaphorisation – métaphorisation majoritairement dysphorique : *prendre la tête à Y*, *casser les couilles à Y*. Le datif inaliénable est un cas de non-compositionnalité, ce qui explique, d’ailleurs, sa spécificité. Ce cas de non-compositionnalité peut être analysé selon le phénomène de baisse de diagrammaticité (ou d’iconicité) : il n’y a plus de relation une à une entre les éléments formels et les éléments sémantiques.

On retrouve le même phénomène avec le type suivant, le datif d’intérêt.

4.5. Le datif d’intérêt

Dans le datif d’intérêt

(20) il lui ouvre la porte / il lui salit sa cuisine

la non-compositionnalité est manifeste : z = la porte ouverte ; autrement dit, X fait (Y avoir la porte ouverte) – la relation exprime un « avoir-attributif », un état : $Y \wedge$ (la porte ouverte). Il y a modification du rapport entre Y et z fondée sur un changement d’état de z (porte fermée \rightarrow porte ouverte) : c’est la conjonction valorisée de Y à ce nouvel état de z .

Tous ces datifs ont évidemment leurs particularités – et méritent donc de constituer une catégorie distincte des autres. Par exemple, la réalisation du datif épistémique est obligatoire :

(21) *je trouve du charme

alors qu’elle ne l’est pas pour le datif d’intérêt :

(22) il ouvre la porte.¹⁵

Malgré ces différences, ce sont des instanciations, à chaque fois spécifiques, du même programme « narratif » indexé par la CDT – ou si on veut, des interprétations différentes du même scénario.

¹⁴ À noter que le contact n’est pas exclusivement physique : le regard peut être perçu comme un contact. Cet exemple emprunté à Deulofeu et Valli (2007 : 103) : *puis ma marraine – elle soulève la robe et puis dès qu’on lui voit la cuisse et que l’élastique est à la cuisse on arrête on arrête la jarretière.*

¹⁵ Comme le rappelle Van Peteghem (2010 : 1799).

5. La CDT à l'épreuve des constructions apparentées

Pour Melis (2009), les constructions s'inscrivent dans des paradigmes dans lesquels elles entretiennent des rapports de partenaires avec d'autres constructions, mais aussi des rapports oppositifs (dans les systèmes d'alternance). J'examine ici quelques-unes de ces complémentarités et de ces oppositions, mais avant cela, je montre que la détermination sémantique de la forme ci-dessus permet de différencier la CDT d'autres constructions, formellement proches.

5.1. Constructions formellement proches

Tout d'abord, mais sans que cela pose problème, les constructions locatives, du type :

(23) J'ai mis mon vélo à la gare

où le rapport entre Y et z n'est pas conjonctif mais locatif : z sert à situer Y. Il constitue un fond sur lequel se détache la figure Y.

De même, mais de façon moins évidente, les emplois trivalents des verbes *substituer*, *préférer*, *opposer*, *confronter* que je ne considère pas comme participant à la CDT :

(24) Aussi, dans ce monde d'injustice, je pousse un cri, même si je préfère les ânes aux bardots. (O-F)

Il s'agirait là d'un locatif abstrait, selon Herslund (1988 : 169), dont la remarque pourrait être étayée par l'argument suivant : la possibilité de gloser par le SP *à la place* :

(25) je préfère les ânes à la place des bardots.

Il n'y a pas, ici, de rapport de subordination entre z et Y, ni de rapport conjonctif entre Y et z. On est donc dans une autre configuration que la CDT, que l'on précisera en suivant Herslund : la relation entre Y et z est de « précédence », entendons par là avec l'auteur qu'il s'agit de faire en sorte que Y cède sa place à z. Bien qu'une phrase comme (24) réponde aux mêmes manipulations formelles qu'une proposition dative trivalente, les rapports entre les constituants sont sémantiquement différents.

5.2. Constructions partenaires

Il est sans doute possible, et même nécessaire de regrouper les constructions entretenant des relations formelles et sémantiques dans un même paradigme. Ainsi, deux constructions « partenaires » devant être naturellement associées à la CDT sont instanciées par les exemples suivants :

(26) il lui tape sur l'épaule

(27) il lui passe un mouchoir sur le visage

(26) est une construction dative sans objet mais avec locatif, alors que (27) cumule objet et locatif.

Regrouper des constructions dans un même paradigme oblige à définir les rapports qu'elles entretiennent entre elles. L'hypothèse que nous formulons est celle de l'intégration conceptuelle défendue par Turner et Fauconnier (1995). L'idée est que les constructions représentées par les deux exemples sont le résultat d'une intégration (d'un « blending ») entre la CDT et les constructions avec objet direct et locatif. La construction résultante n'est pas compositionnelle dans le sens où elle n'est pas le lieu d'une simple projection des éléments propres à chaque construction initiale ; mais elle est « résultante » dans la mesure où certains éléments des structures initiales élaborent en un tout une spécificité formelle et sémantique. Ainsi les figures suivantes représentent-elles (très schématiquement) l'opération de rapprochement et d'intégration : la construction dative à gauche est confrontée à une construction source à droite (correspondant, respectivement, à *il le tape sur l'épaule* et *il passe le mouchoir sur son visage*). Il en résulte alors une construction mixte (en bas).

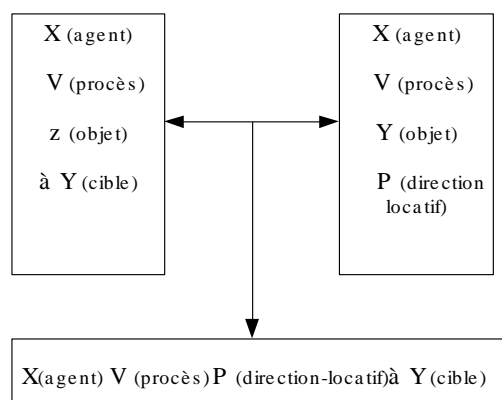


Figure 4 : Construction du type *il lui tape sur l'épaule*

L'agentivité et la transivité constituent dans les constructions initiales la base d'un rapprochement et d'une intégration. Dans la construction résultante, P localise le contact X/Y. Notons, avec beaucoup d'autres auteurs (p.ex. Van Peteghem 2006 : 105) le sens parfois métaphorique de la forme [X V P à Y] (cf. l'alternance entre *il lui a tapé sur les doigts* (sens métaphorique) / *il l'a tapé sur les doigts* (sens littéral)), qui peut s'expliquer par le fait que cette forme hérite du caractère parfois non compositionnel et « phénoménologique » de la CDT : l'enjeu n'est pas tant le contact de X sur Y, que la valorisation de ce contact qui fait sens. En cela, *il l'a tapé sur les doigts* est démunie de toute valorisation : le contact entre X et Y ne fait pas « sens ».

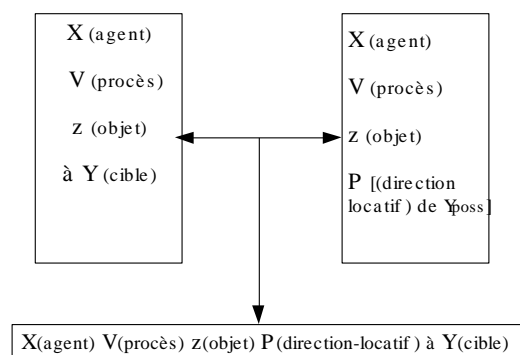


Figure 5 : construction du type *il lui a passé un mouchoir sur le visage*.

Ici, un quatrième terme (un locatif inaliénable) joue un rôle essentiel dans l'interprétation ; la conjonction entre Y et z est localisée par ce terme, dont l'absence induit une interprétation différente (*il lui a passé un mouchoir*) ; la conjonction de Y avec z est donnée dans sa localisation. C'est parce que le locatif est inaliénable.

Les deux constructions apparentées sont ici conventionnelles : elles possèdent maintenant une autonomie par rapport aux deux constructions sources.

5.3. Constructions « oppositives »

Il n'est pas inutile de s'intéresser à certaines constructions formellement différentes mais sémantiquement proches. Par exemple, l'alternance « converse » :

(28) Paul lui a donné un livre

(28') Il a reçu un livre de Paul

pour laquelle je dirais trivialement que si « l'histoire » est la même, le programme narratif en est différent en raison de la diathèse : Paul n'est pas en (28') le sujet

opérateur mais la source. Le scénario indexé par la CDT ne peut logiquement s'appliquer pour cet exemple.

Une autre alternance :

(29) Pierre lui fournit du vin

(29') Pierre le fournit en vin

révèle une construction dont j'identifie le sens ainsi¹⁶ :

X faire (Y être substanté z)

z ne marque pas directement une relation à Y, mais une relation de détermination de la substance fournie (ou enlevée – *démunir, prélever*) pour que Y soit « substanté ». Si, en définitive, on peut concevoir une conjonction entre Y et z, ce n'est que par une inférence : cette conjonction n'est pas signifiée directement par la construction, elle n'en est qu'une conséquence indirecte (si je fournis Pierre en vin, la conséquence est qu'il a du vin).

Les constructions partenaires présentent donc des dispositifs formels différents, ou encore des caractéristiques différentes. Il va de soi qu'une analyse plus complète devrait être menée pour définir plus précisément les intersections et les écarts entre l'ensemble des constructions apparentées.

6. L'ambivalence de la CDT

Je considère que les scénarios X faire ($Y \wedge z$) et X faire ($Y \vee z$) ne sont pas suffisants. En effet, ce ne sont pas deux, mais quatre configurations liées à quatre scénarios que met en œuvre la CDT¹⁷ :

6.1. A- : X faire ($Y \wedge z$)

(30) Je passe la parole à mon supérieur hystérique (sic !), merci de votre attention ! (O-F)

(31) pour la nourriture je lui prends des granulés pour lapin angora mais je lui donne aussi de la salade lavée et bien sèche
(www.30millionsdamis.fr/).

¹⁶ D'autres formulations sont sans doute possibles.

¹⁷ J'ai développé plus particulièrement cet aspect dans Legallois (à par.).

Le scénario A est représenté schématiquement¹⁸ :

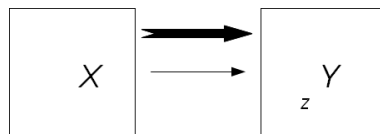


Figure 6 : X faire $(Y \wedge Z)$

6.2. B- : X faire $(Y \vee z)$

(32) Si malgré tout votre système me prenait toujours les 17%, cela serait du vol, de l'arnaque et un impôt supplémentaire (O-F).

Le scénario B est représenté :

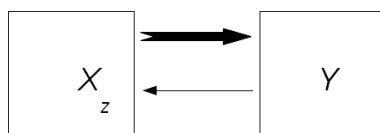


Figure 7 : X faire $(Y \vee z)$

où A et B illustrent un premier comportement ambivalent (conjonction / disjonction). Mais deux autres interprétations, pour d'autres énoncés, sont possibles :

6.3. C- : X ne pas faire $(Y \wedge z)$:

(33) j'ai 5 enfants dont 4 adoptés en Afrique où je suis allée et séjourné plusieurs fois pour chacun d'entre eux. Sur ces 4 enfants, 3 étaient voués à la mort (je vous passe les détails ...) (O-F).

(34) on cache aux français les véritables problèmes liés à la crise. (<http://tempsreel.nouvelobs.com>).

Il s'agit ici non pas de transférer/donner z, ou de prélever z, mais de *ne pas* transférer/donner z à Y. Soit le schéma :

¹⁸ Y est toujours l'objet d'une visée pour X (la préposition *à*) ; cela est représenté par la flèche épaisse. La flèche plus fine représente le transfert de X vers Y ou de Y vers X.

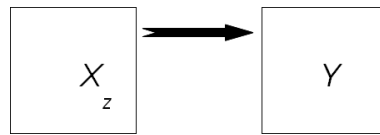


Figure 8 : X ne pas faire ($Y \wedge z$)

On remarquera, avec Franckel et Paillard (2007 : 33)¹⁹ que l'expression *passer les détails* établit un centrage du récit sur l'auditeur : « Le narrateur (je) est un passeur qui évite les détails présentés comme discontinuité ». De ce fait

(35) Paul nous passe les détails

configure un autre scénario (le scénario A).

6.4. D- : X ne pas faire $Y \vee z$

(36) Une trop faible torsion lui conserve une certaine élasticité (Thiébaud, Frantext, cité par Van Peteghem, 2010 : 1804)

(37) Je vous passe volontiers votre accès polémique (O-F)

(38) Je vous laisse l'entière responsabilité de vos propos (O-F)

Il s'agit ici, contrairement à la configuration C, de ne pas faire en sorte que Y soit en disjonction avec z. Ce qui donne le schéma :

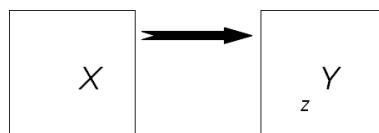


Figure 9 : X ne pas faire ($Y \vee z$)

De façon assez grossière, on peut noter que les scénarios correspondent à des « actions » complémentaires : A = donner ; B = prendre ; C = garder ; D = laisser.

On remarque qu'un verbe comme *passer* s'inscrit dans trois configurations différentes (A,C,D).

La complémentarité de ces schémas d'action²⁰ peut être systématisée par un carré logique :

¹⁹ Le modèle de la théorie des opérations énonciatives semble compatible avec la conception défendue ici dans la mesure où cette théorie montre bien que le schéma argumental du verbe ne déploie pas de relations « actanciennes » stables.

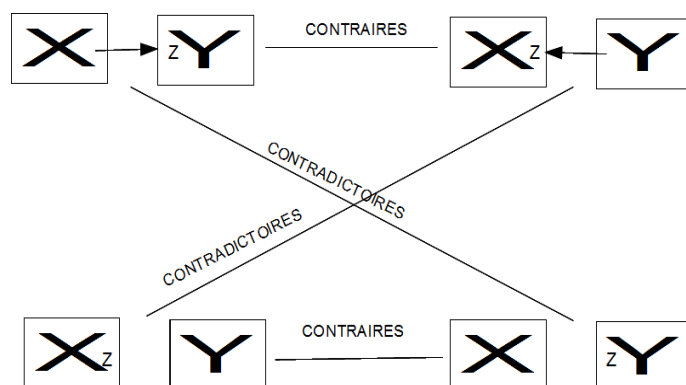


Figure 10 : Carré logique de la CDT

Le carré logique (ou sémiotique) a la vertu d'exposer clairement les quatre scénarios associés à la CDT, et de mettre en évidence les rapports logiques entre ces interprétations. Il a cependant un défaut : il ne peut rendre compte du formidable déséquilibre entre les pôles : sans avoir fait d'analyses quantitatives précises, on constate tout de même au regard des corpus un emploi infiniment plus fréquent du scénario X faire $(Y \wedge z)$, ainsi que sa compatibilité avec un nombre conséquent de verbes et de types de datif (cf. section 4). X faire $(Y \vee z)$, quant à lui, est fréquent, mais les autres scénarios restent très minoritaires.

6.5. La CDT : une construction ambivalente

Je considérerais un niveau d'abstraction supérieur : la CDT est une construction au scénario ambivalent. En effet, en considérant la CDT comme une Construction, on peut l'envisager comme un type particulier d'unité lexicale. En ce cas, il est justifié de lui attribuer des comportements qui relèvent généralement des seuls lexèmes. Ainsi, je propose de concevoir que la CDT peut être sensible à un fonctionnement énantiosémique²¹, même si cette énantiosémie doit être considérée davantage comme le diagnostic d'un comportement que comme une propriété inhérente.

On sait, au moins depuis C. Abel (1884) que certaines unités lexicales possèdent des sens contraires.²² Par exemple : *chasser* s'applique aussi bien à l'action de *poursuivre avec une intention de saisie* (TLF) comme dans *chasser le gibier*, *chasser la*

²⁰ J. François me signale que H. von Wright a proposé dans les années 60 une logique des (non-)causations de (non-)changements qui pourrait rendre compte des phénomènes observés ici. Cf. von Wright (1968).

²¹ L'énantiosémie est le phénomène par lequel une unité lexicale possède deux sens opposés.

²² En fait, les exemples de C. Abel portent sur les prépositions de l'ancien égyptien ; mais c'est à partir de cette étude que les linguistes se sont intéressés à l'énantiosémie lexicale (cf. Legallois sous presse).

cannette, que celle de faire fuir, comme dans *chasser les mouches*. Le nom *écran* renvoie aussi bien à un objet qui permet de voir (*écran de télé*) que de cacher (*écran de fumée*). Jusqu'au XVIIIe siècle, *crépuscule* désigne aussi bien le coucher du soleil que son lever. *Apprendre*, c'est – selon la construction syntaxique – recevoir un enseignement ou donner un enseignement. Un certain lexique, lié aux échanges de biens – donc, directement en rapport avec certaines orientations de la CDT – est ou a été ambivalent : *marchand* a désigné toute personne, acheteur comme vendeur, participant au marché ; le verbe *louer*, exemple connu, se comporte encore aujourd'hui énantiosémiquement.

Je plaide donc pour une conception de la CDT comme construction énantiosémique (ou ambivalente), pouvant orienter les quatre scénarios A, B, C, D. Ces derniers exemples attestent encore ce fonctionnement particulier :

(39) Et puis on laisse toujours les enfants à la mère (H. de Monferrand, *Les Amies d'Héloïse*, 1990, p. 225)

Hors contexte, l'énoncé est ambivalent et peut répondre à deux interprétations :

Interprétation 1 : on les lui dépose chez elle, donc scénario A ;

Interprétation 2 : les enfants restent chez leur mère, on ne les lui enlève pas, donc scénario D.

La même proposition, dans les énoncés attestés suivants, répond à deux configurations différentes :

Scénario A :

(40) Quand à mon projet de pizza, c'est une amie qui nous invite demain midi qui m'a soufflé mon idée (<http://forum.doctissimo.fr>)

Scénario B :

bon je n'ai que l'embarras du choix mais tu m'as soufflé mon idée, des ravioles dont je parlais sur mon blog il y a peu mais j'ai encore pas mal d'idées. (<http://www.lespetiteschozes.fr/letourdumondeen232recettes>)

7. Conclusion

Le modèle défendu ici n'est pas dérivationnel : il n'est pas dérivationnel au sens grammatical, les constructions possèdent leur idiomaticité syntaxique ; il n'est pas

dérivationnel au sens sémantique : les sous-constructions ne sont pas le résultat d'extension métaphorique. Plutôt, elles héritent d'un scénario schématique et général ambivalent. Dans cette perspective, la CDT est un signe, au même titre que les signes lexicaux. Cette configuration est suffisamment générique pour être transposée à des expériences différentes : elle impose des relations entre les constituants X, Y, z (par exemple la subordination de z à Y, la réalisation d'un « énoncé » d'état par l'entremise d'un « énoncé » de *faire*). On conviendra que l'approche se démarque très fortement des perspectives syntaxiques compositionnelles ou discrètes, pour lesquelles la construction n'est que le résultat du déploiement du schéma argumental du verbe, alors que pour moi elle constitue un préalable organisationnel. Ainsi, un verbe n'a pas a priori un ou des schémas argumentaux, ou n'est pas transitif ou intransitif par nature ; il possède des comportements grammaticaux, plus ou moins « enracinés » dans la compétence linguistique des locuteurs, selon l'usage (la fréquence) de ces comportements. C'est, je pense, une idée que partage – autre verbe énantiosémique – Dominique.

Références

- ABEL, C. (1884). *Über den Gegensinn der Urworte*. Leipzig : W. Friedrich.
- BARNES, B. (1980). The notion of dative in linguistic theory and the grammar of French. *Linguisticae Investigationes*, 4 : 245-292.
- BOUVERET, M. & LEGALLOIS, D (à paraître). Cognitive linguistics in the French studies and the notion of construction : an overview. In M. BOUVERET & D. LEGALLOIS (eds), *Constructions in French*. Amsterdam : Benjamins
- COURTÉS, J. (1991). *Analyse sémiotique du discours ; de l'énoncé à l'énonciation*. Paris : Hachette.
- DEULOFEU, J. & VALLI, A. (2007). Sur l'aspect normatif des descriptions linguistiques en français. Quels faits de langue faut-il retenir pour une description grammaticale satisfaisante ? In G. SIOUFFI & A. STEUCKARD (éds), *Les linguistes et la norme*. Peter Lang : Berne.
- EVERAERT-DESMEDT, E. (2000). *Sémiotique du récit*. Bruxelles : De Boeck.
- FRANCKEL, J.-J. & PAILLARD, D. (2007). *Grammaire des prépositions – Tome 1*. Paris : Ophrys.
- GOLDBERG, A. (1995). *Constructions : A Construction Grammar Approach to Argument Structure*. Chicago : University of Chicago Press.
- GREEN, G. (1974). *Semantics and syntactic regularity*. Bloomington : Indiana University.
- HERSLUND, M. (1988). *Le datif en français*. Louvain-Paris : Peeters.

- JESPERSEN, O. (1927). *A Modern English grammar on historical principles*. Vol. III. Heidelberg : Carl Winter.
- KAY, P. (2005). Argument structure constructions and the argument/adjunct distinction. In M. FRIED & H.C. BOAS (eds), *Grammatical constructions. Back to the roots*. Amsterdam : Benjamins, 71–98.
- LECLÈRE, Ch. (1978). Sur une classe de verbes datifs. *Langue française*, 39 : 66-75.
- LEGALLOIS, D. (sous presse). Sémantique et Sémiotique des Constructions Grammaticales : le cas des constructions datives trivalentes. Colloque *A Contrario*. Éd. Paris : Champion.
- LE GUERN, M. (2003). *Les deux logiques du langage*. Paris : Champion.
- MELIS, L. (1996). The dative in Modern French. In W. VAN BELLE & W. VAN LANGENDONCK (eds), *The dative. Descriptive studies*, Volume 1. Amsterdam : Benjamin, 39-72.
- MELIS, L. (2009). Continu et discontinu en syntaxe : pistes et stratégies à partir des compléments nominaux. In D. VAN RAEMDONCK (éd.), *Modèles syntaxiques*. Bern : Peter Lang AG, 113-131.
- OLSSON, H. (1984). La construction *Je lui trouve mauvaise mine* en français moderne. *Studia Neophilologica*, 56 : 183-213.
- ROORYCK, J. (1988). Critères formels pour le datif non lexical en français. *Studia neophilologica*, 60 : 97-107.
- RUWET, N. (1982). Le datif épistémique en français et la condition d'opacité de Chomsky. In N. RUWET, *Grammaire des insultes et autres études*. Paris : Seuil, 172-204.
- TURNER, M. & FAUCONNIER, G. (1995). Conceptual integration and formal expression. *Metaphor & Symbolic Activity*, 10(3) : 183-204.
- VAN PETEGHEM, M. (2006). Le datif en français : un cas structural. *Journal of French Languages Studies*, 16 : 93-110.
- VAN PETEGHEM, M. (2010). Je lui trouve du charme : une structure particulière de la prédication seconde. In F. NEVEU, V. MUNI TOKE, T. KLINGLER, L. MONDADA & S. PRÉVOST (éds), *Congrès Mondial de linguistique française - CMLF 2010*, New Orleans, 12-15 July 2010. Paris : Institut de Linguistique Française, 1799-1812.
- WILLEMS, D. (1981). *Syntaxe, lexique et sémantique. Les constructions verbales*. Gent : Rijksuniversiteit te Gent.
- WILLEMS, D. (1982). Syntaxe et Sémantique : quelques réflexions sur la polysémie verbale. In M. DOMINICY (éd.), *Linguistique en Belgique*. Bruxelles : D. Hatier, 214-225.

Dominique Legallois

WILLEMS, D. (à paraître). Verb typology : between construction and lexicon. In M. BOUVERET & D. LEGALLOIS (eds), *Constructions in French*. Amsterdam : Benjamins.

VON WRIGHT, G.H. (1968). *Essay in deontic logic and the general theory of action with a bibliography of deontic and imperative*. Amsterdam : North-Holland Publication Company.